Date :\_\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_\_

**Consignes après une chirurgie pour Hidradénite suppurée**

* Consignes générales
  + Pas de piscine ni de spa pour 10 jours.
  + Faire de l’activité à faible intensité selon tolérance. La marche est une bonne façon de récupérer graduellement.
  + Limiter les efforts physiques ou les mouvements de grandes amplitudes pour la première semaine (par exemple, soulever les bras si la chirurgie est aux aisselles).
  + Reprendre vos activités en fonction de votre état.
* Soins de la plaie
  + Le jour de la chirurgie : Garder le(s) pansement(s) 24 heures.
  + Ensuite, **une à deux fois par jour**:
    - Enlever le(s) pansement(s)
    - Nettoyer la plaie dans la douche avec de l’eau et du savon. Arrosez bien avec le jet de douche.
    - Mettre de la vaseline.
    - Couvrir avec un pansement (gazes, serviettes hygiéniques) si la plaie coule.
    - Si le pansement est collé dans la plaie, mouiller le pansement dans la douche et le retirer une fois mouillé.
    - Cesser les pansements lorsque la plaie ne coule plus.
* Si vous avez des points de sutures : les faire enlever **au CLSC** dans \_\_\_\_\_ jours. Appeler votre CLSC pour prendre rendez-vous.
* Douleur:
  + Prendre du Tylénol® 500mg, 2 comprimés aux 6 heures **régulièrement** (sauf si contre-indiqué pour vous).
  + Si le médecin a prescrit d’autres médicaments en plus, suivre la prescription.
* Arrêt de travail :
  + Si un arrêt est prévu, votre médecin aura signé un papier à cet effet.
* Si la plaie saigne
  + Faire une pression **continue** sur le pansement pendant au moins **15 minutes** (jusqu’à 60 minutes au besoin)
* Si les points de sutures « lâchent » :
  + Continuer les soins de plaies tel qu’indiqué ci-haut.
  + Les points de sutures ne seront pas refaits.
* Si vous présentez une réaction qui vous apparait inhabituelle (fièvre, détérioration de la plaie), contactez-nous.
* À qui vous adresser pour obtenir de l’aide ou poser des questions?
  + Appelez la clinique (voir les coordonnées ci-bas). Votre pharmacien ainsi que les infirmières des cliniques médicales ou des CLSC de votre région peuvent aussi vous aider.

Coordonnées :

Pour trouver votre CLSC :

https://www.indexsante.ca/clsc/